

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
DE L'UFR DE PHYSIQUE

10 juillet 2018

Etaient présents : Mmes et MM. Angonin, Bardon-Brun, Boillevin, Bonneau, Briant, Cacciari, Cardinaud, Charron, Chatenay, Cladé, Daigne, Delande, Gigan, Gligorov, Ivarnez, Jeauffroy, Riconda, Saitta, Sajus, Verhnet, Witkowski.

M. Kierlik, directeur de la faculté de physique.

Mme Nemer, responsable administrative de la faculté de physique et Mme Suirco, adjointe.

Etaient excusés : Mmes et MM. Arrio, Bachelot, Balland, Callebaut, Deleporte, Elias, Juhin, Maitre, Tissier.

Avait donné procuration : Mmes et MM. Arrio, Callebaut, Elias, Juhin, Maitre

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du conseil précédent ;
2. Bilan et validation des services des enseignants-chercheurs ;
3. Présentation et avis du conseil pour la création de la plateforme expérimentale de physique ;
4. Compte-rendu de la journée des talents et de la journée "Le spatial à SU" ;
5. Compte-rendu de la visite de l'équipe décanale et du dialogue stratégique ;
6. Compte-rendu des élections au sein des départements de formation ;
7. Point sur les groupes de travail chargés d'élaborer les nouvelles maquettes de formation ;
8. Questions diverses.

1) VALIDATION DU PV DU CONSEIL PRÉCÉDENT

- ▶ Le PV du conseil de l'UFR de physique du 12 juin 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés (2 personnes n'étaient pas encore arrivées, dont une détentrice d'une procuration).

Avant d'aborder le point suivant à l'ordre du jour, E. Kierlik récapitule les résultats des concours 2018 ouverts à l'UFR de physique, avec l'annonce d'un 4^{ème} lauréat au LKB :

Poste	Lauréat
PR 46-3 sections 29/30/34	Eli BEN HAIM
MCF LPNHE section 29	Mathieu GUIGUE
TECH interne BAP C	Laurent TEIXEIRA
TECH externe BAP C LKB	Sébastien COLINOT
TECH externe BAP J L2	En cours d'affectation

2) BILAN ET VALIDATION DES SERVICES DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

E. Kierlik rappelle que le conseil d'UFR est tenu de valider les services des enseignants-chercheurs.

C. Riconda, responsable du tableau de service, présente son bilan, après constat d'aucune question relative au tableau de service (TDS) nominatif consultable :

- Le potentiel d'enseignement :

Statut	Nbre	service statutaire	Potentiel enseignement
PR	74 (71)	192	14208
MCF	143 (144)	192	27456
PRAG	1+2 (1)	384	1152
Astronome (PR)	4.5+1.5 (5)	64	288
Astronome Adjoint (MCU)	5+10 (13)	64	320
Moniteur CCMD	101 (101,5)	64	6464
A= Total UFR	(332,5+6)		49888 (49504)
Décote Temps partiel+equivalence			
EC 90%	3 (1)	19,2	57,6
EC 80%	3 (5)	38,4	115,2
EC 50%	0 (1)	96	0
Détach /Dispo	8 (5)	192	1152
Congés	12 (10)	12/96/x	423
Recup moniteurs			713
Eq. IUF/ANR/HDR/Del/CRCT/NE			3730
Recup			1727
B= Total Décote			7917,8
(A-B)= Total Potentiel Personnel			41971
Equivalences Temps de Service Statutaire			
Gestion Licence (LG)			1177
Gestion Master (MG)			951
Gestion (G Admin)			1368
C= Total ETS			3496
Tot Temps Partiel (B) + ETS (C)			11413,8
(A-B-D) = Total Potentiel Enseignement			38474,2 (37495)

C. Riconda commente et explique ce tableau. A un potentiel d'enseignement global d'environ 50000 heures, il faut soustraire un certain nombre de décharges liées aux situations des enseignants-chercheurs (temps partiel, disponibilité, détachement,...), prendre en compte des charges relatives à la gestion de l'enseignement et aux responsabilités pédagogiques de la licence et du master, et ajouter des décharges extérieures (ANR ou délégations CNRS).

On tire de ce tableau le « vrai » potentiel d'enseignement à l'UFR de physique (« total potentiel enseignement »).

- Le total des heures effectuées en licence - master - doctorat et décharges « G » :

Bilan 2017-2018	
<u>Total des Heures effectuées en L-M-D et G :</u>	
L1 : 9964h	(10865h en 2016, 11504h en 2015)
L2 : 7631h	(7436h en 2016, 6705h en 2015)
L3 : 7717h	(7471h en 2016, 8320h en 2015)
L6 : 1177h	(885h en 2016, 897h en 2015)
Total Licence : 26489h (26657 en 2016)	
M1 : 4843h	(4545h en 2016, 4520h en 2015)
M2 : 4787h	(4626h en 2016, 4148h en 2015)
MG : 951h	(954h en 2016, 900h en 2015, 1003)
Total Master : 10581h (10125h en 2016)	
Ecole Doctorale : 175h (115 h en 2016)	
Hors UFR :	5685h (5080 h en 2016, 5852h en 2015)
G Admin :	1368h
GRAND TOTAL : 44298	
cfr. Tot. UFR 41971	
LG-MG-G Admin : environ 3500h (env. 7%)	

Le « grand total » des heures effectuées est comparé avec le total des heures potentielles des enseignants-chercheurs de l'UFR, l'écart s'expliquant par les heures supplémentaires effectuées.

Quelques points sont ensuite commentés et discutés :

- fluctuations du nombre d'heures d'une année sur l'autre, avec l'ouverture /fermeture de groupes ou d'UE,
- non-paiement des heures supplémentaires, compensé par le report quasi-automatique de ces heures l'année qui suit ;
- constat de sur-service. E Kierlik recommande une certaine vigilance sur ce point, avec notamment un volume horaire raisonnable consacré aux prochaines maquettes ;
- Bilan et potentiel d'ABER (accord de binôme d'enseignement et de recherche), à l'UFR de physique. M. Saitta informe d'un potentiel d'environ 300 heures sur l'année universitaire écoulée, avec 11 ABER accordés ;
- Décharges extérieures (dont délégation CNRS, IUF, ERC, décharges SU) ;
- nombre d'étudiants en physique modéré (le master de physique demeure le plus petit de Sorbonne Université) et nécessité de poursuivre la promotion des études en physique à Sorbonne Université.
- Récupérations prévues pour compenser les décharges au bénéfice de l'équipe décanale. 3 moniteurs supplémentaires sont affectés à l'UFR pour compenser l'enseignement non fait par les vice-doyens.
- Durée des missions d'enseignement des docteurs (monitorat) sur deux ans plus appréciée que sur trois ans. A cela s'ajoutent des vacances devenues possibles pour les docteurs non bénéficiaires d'un monitorat.
- stage de titularisation des lauréats du concours d'agrégation. Ce stage doit nécessairement consister en de l'enseignement devant les étudiants pour permettre la titularisation. Un monitorat de deux ans permet cette titularisation.

E. Kierlik propose de valider par un vote les services des enseignants-chercheurs de l'UFR de physique pour l'année universitaire 2017-2018.

► **Résultat du vote** : les services des enseignants-chercheurs sont approuvés à l'unanimité.

3) PRÉSENTATION ET AVIS DU CONSEIL POUR LA CRÉATION DE LA PLATEFORME EXPÉRIMENTALE DE PHYSIQUE

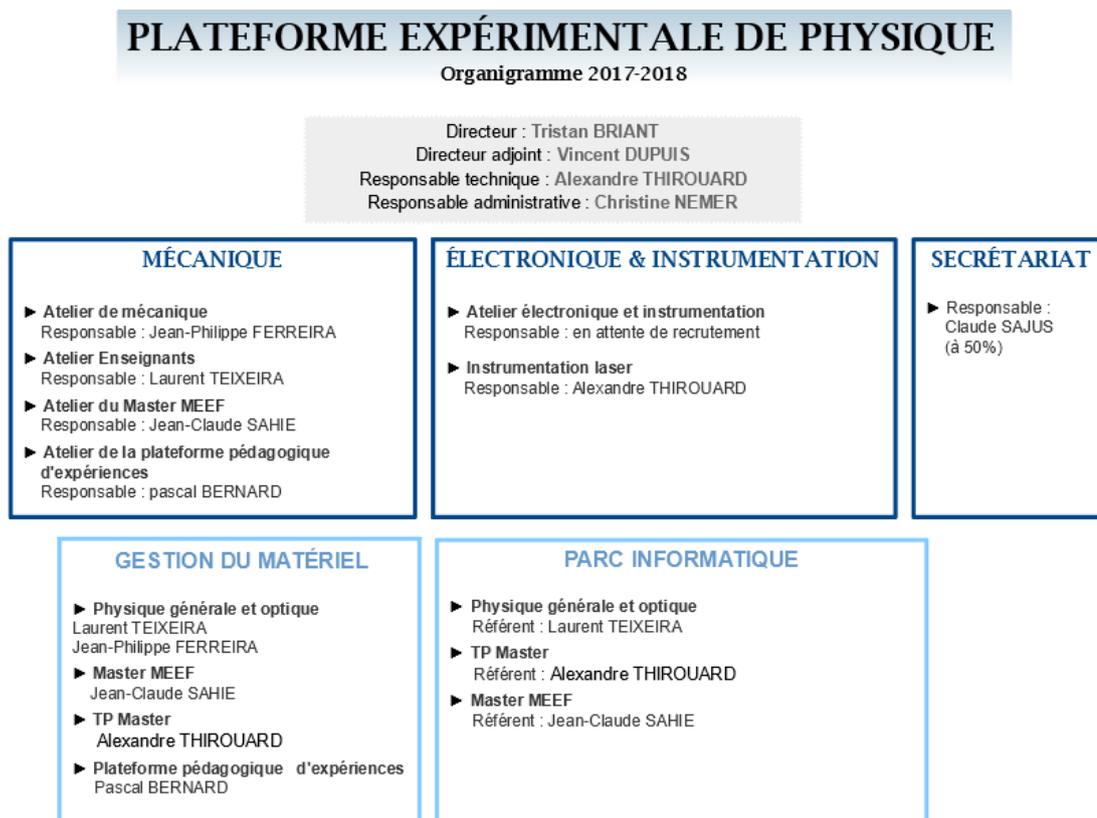
La présentation fait suite à la diffusion d'un document : « restructuration en plateforme des services de TP de physique » aux membres du conseil.

E. Kierlik indique que cette plateforme est en construction depuis 2 ans environ.

Il synthétise les principaux points ayant permis et motivé la mise en place de la plateforme :

- Unité de lieu suite à la livraison du secteur ouest du campus, permettant le regroupement de services de TP auparavant localisés à différents endroits du campus ;
- Unité de la responsabilité et regroupement au sein de la même structure d'agents avec des métiers proches ;
- Travail en équipe des agents qui permet d'assurer une présence sur des plages horaires plus importantes et de dégager du temps pour les formations et les projets des agents ;
- Transfert de compétences entre les agents et de technologies ;
- Gestion du budget, en pratique assurée par la même gestionnaire financière de l'UFR.

E. Kierlik présente l'organigramme 2017/2018 de cette plateforme :



Une discussion s'ensuit, elle aborde :

- les aspects budgétaires. Il n'y a pas de ligne budgétaire spécifique abondant la plateforme, pour éviter la refacturation aux départements de formations qui disposent des crédits ;
- la maintenance du matériel : une permanence est assurée par des agents pour une éventuelle réparation des appareils en cours de TP durant l'année universitaire ; le parc de matériel à disposition est normalement suffisant pour permettre le remplacement. Il n'y a pas de contrôle a priori mais une remise en l'état de tout le matériel est faite en fin d'année universitaire ;

- T. Briant prévoit une réunion de rentrée pour présenter et promouvoir la plateforme ; Il propose aux moniteurs de tester et organiser de nouveaux TP, et rappelle que tous les enseignants-chercheurs ont la possibilité de mettre en place des TP originaux.

E. Kierlik propose de voter l'avis favorable à la création officielle de la plateforme, pour dépôt du projet au vote de la faculté (avec l'objectif de faire entériner le projet par le comité technique).

► **Résultat du vote** : l'avis favorable est approuvé à l'unanimité.

4) COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE DES TALENTS ET DE LA JOURNÉE "LE SPATIAL A SORBONNE UNIVERSITÉ"

E. Kierlik rappelle 2 évènements récents, les retraçant dans leurs grandes lignes:

- Journée talents : célébration des personnels de l'UFR récompensés par une distinction - 25 mai 2018. Cette journée fut un moment convivial autour de lauréats ayant reçu une distinction en 2016 ou 2017, personnels de l'UFR de physique. Elle donna lieu à une présentation générale de tous les récipiendaires, suivie de quelques exposés de lauréats choisis par le Conseil Scientifique. Une priorité envers les « jeunes ».

- Journée « Le spatial à Sorbonne Université » - 02 juillet 2018.

Organisée par les trois UFR de Physique, Terre Environnement Biodiversité et Ingénierie, cette journée a montré la diversité et l'étendue du domaine spatial au sein de l'université. Elle a notamment assuré la promotion de formations relevant de l'UFR de physique, du campus spatial CurieSat et du projet de nanosatellite Météorix qui y est associé.

5) COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE L'ÉQUIPE DÉCANALE ET DU DIALOGUE STRATÉGIQUE

E. Kierlik rend compte du dialogue stratégique ayant réuni la direction de l'UFR de physique et l'équipe décanale dans le cadre de la révision des effectifs, suite au classement des demandes de postes validé lors du conseil d'UFR du 12 juin 2018.

Il transmet tout d'abord les dernières données SIREA sur lesquelles se sont appuyées les discussions :

Données SIREA du 06 juillet 2018

Masse salariale libérée: 1334 k€ (départ Responsable administratif INSP comptabilisé)

GVT: 184 k€

Précaution SCSP: 197 k€

Dotation mutualisée (DM): 347 k€

Masse disponible: 606 k€

Garantie a priori

Masse disponible+100% DM: 953 k€

E. Kierlik informe que le poste IE BAP J Responsable administratif INSP doit être comptabilisé, ce qui n'impacte pas le classement vu la légère hausse de la masse salariale libérée d'après SIREA.

Il rend compte ensuite de divers points évoqués :

- Poste ASI BAP E UFR, demandé pour permettre la création d'un service commun d'informatique : Il a été demandé, pour rester cohérent, de ne pas revenir sur la mutualisation envisagée au niveau facultaire, à savoir que les laboratoires concernés ne redemandent pas d'autre poste pouvant entrer dans le cadre de ce service ces prochaines années ;

- Poste IE pour la salle blanche de l'INSP : il a été demandé d'ouvrir généralement les postes de façon à ne pas s'enfermer dans un laboratoire unique, pour permettre une mobilité ultérieure ;

- L'équipe décanale a demandé de ne pas promouvoir les MCF de l'ENS en 46-3 même s'ils sont dans un laboratoire sous tutelle SU, ces derniers pouvant être promus par l'ENS. L'UFR de physique procède déjà de cette façon.

E. Kierlik explique le projet « microscope » avec l'université Paris-Diderot, en réponse à l'appel à projets SESAME. Suite aux questions, il précise que 3 UFR sont impliquées à Sorbonne Université (physique, chimie, TEB), que 2 postes BIATSS seront nécessaires : un IR et un gestionnaire et qu'au moment du projet, on ne sait jamais qui recrutera. D. Vernhet précise que les crédits sont obtenus en investissement et non en fonctionnement. Elle ajoute que le conseil scientifique étudiera ce dossier.

E. Kierlik signale que l'ouverture de certains postes nous est demandée par l'équipe décanale : des postes PR pour des ANR internationales ou des ERC, par exemple, qui arrivent en fin de contrat.

6) COMPTE-RENDU DES ÉLECTIONS AU SEIN DES DÉPARTEMENTS DE FORMATION

N. Witkowski rend compte des élections ayant eu lieu au sein des départements de formation :

- Master de physique :

Le conseil de département de master a été renouvelé. Une élection a eu lieu le 17 mai 2018, pour avis en vue de la nomination de la future direction du master. Un avis positif et unanime à F. Decremps sera transmis à la présidence pour nomination au 1^{er} septembre 2018.

- Licence de physique :

Lors du conseil de département de licence du 18 juin 2018, un avis positif, en vue de la future direction, a été donné à S. Payan. (la date de la nomination n'est pas encore fixée).

7) POINT SUR LES GROUPES DE TRAVAIL CHARGÉS D'ELABORER LES NOUVELLES MAQUETTES DE FORMATION

N. Witkowski présente et commente le calendrier de mise en place des nouvelles maquettes :

- L1 : mise en place en 2019.

- M1-M2 : mise en place en 2019.

Ces nouvelles maquettes seront préparées à partir de la rentrée 2018.

- L2-L3 : mise en place en 2020.

N. Witkowski précise que les autres départements doivent mettre en place leurs maquettes de L1-L2-L3 en 2019 et M1-M2 en 2020. Le calendrier décalé par rapport aux autres départements est dû aux UE de physique actuellement croisées entre le L1 et le L2.

Elle expose ensuite la mise en place de groupes trans licence-master chargés de définir la progression et les compétences acquises sur les 2 cycles. Suite à un appel d'offre en mai 2018, des personnes se sont portées volontaires pour participer aux groupes de travail et des rapporteurs ont été désignés par le CE :

- Groupe trans thermo/stat : rapporteurs S. Ninet et N. Sator (21 participants) ;
- Groupe trans méca Q : rapporteurs N. Jédrecy et J. Beugnon (24 participants) ;
- Groupe trans TP/projet : rapporteurs T. Briant et C. Prigent (17 participants)
- Groupe trans Magistère : rapporteur M. Saitta (14 participants) ;
- Groupe trans International : rapporteur N. Witkowski (7 participants) ;
- Groupe trans OIP : S. Payan (9 participants).

N. Witkowski a rencontré l'ensemble des rapporteurs pour discuter de la feuille de route qu'elle présente :

- Juillet : inscription des participants à des tâches de type bilan, benchmark ;
- Mi-septembre : retour auprès des rapporteurs ;
- Fin septembre : réunion bilan du groupe trans ;
- Proposition de progression mi-novembre ;

- De plus un appel d'offre pour la mise en place d'un groupe de travail UE de L1 est en cours.

Une discussion a lieu relative à la feuille de route : organisation de ces groupes et interrogation sur leur progression, manque de clarté et timing très serré estimés.

8) QUESTIONS DIVERSES

E. Kierlik informe des dossiers à suivre :

- les arbitrages pour la révision des effectifs 2019 auront lieu début septembre 2018.

- ParcoursSup: quels étudiants à la rentrée 2018-2019 ?

E. Kierlik signale des incertitudes qu'ont fait naître la nouvelle procédure qui ne propose plus de hiérarchisation des vœux : problème des vœux en attente et risque de désistement des étudiants durant l'été, taux de remplissage inconnus début juillet.

S. Bonneau informe que des quotas sont fixés afin que tout candidat parisien puisse trouver une place. Le taux de sectorisation a été augmenté à cet effet (passage de 60% à 30% des « hors académies »)

- E. Kierlik informe de la décision de faire la publicité des formations en physique à Sorbonne Université dans les établissements parisiens. A cet effet il sera demandé aux enseignants-chercheurs de se rendre dans les lycées. Il est suggéré d'y envoyer au moins un enseignant chercheur et un étudiant.

- Un évènement est annoncé : l'accueil du French Physicist Tournament, les vendredi 08 et samedi 09 février 2019 dans les locaux de physique (licence, master, UFR).